BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur
à **3,70** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	A TOURCOING
Rue du Bois, 13.	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 5.
Place du Huit-Août.	Place du Sablon, 20.
Rue Pierre-de-Roubaix, 15	Rue du Tilleul, 46.
Rue Pierre-de-Roubaix, 58.	A CROIX
Rue de l'Epeule, 188.	Epicerie du Tonneau d'Or, 2
Rue de l'ourcoing, 115	la Croix-Blanche.
Rue du Tilleul, 137 et 139.	Rue de la Garenne, 21 Duvivier
Boulevard de Strasbourg.	A WATTRELOS
Rue d'Alsace, 84.	Maison Blanche.
Rue du College, 74 bis.	A Lys-lez-Lannoy
Rue de la Halle, 9.	Wallays, rue du Bois.
Rue Notre-Dame, 27	A LILLE
Rue de Lille, 167.	Rue Esquermoise, 15.
Rue de la Chaussée, 1	A ROUBAIX-SUR-MER
Rue Desrumeaux, 37	Rue de la Lainne, 32
Rue Turgot, 48.	A CALAIS
Rue du Lieutenant-Castelain, 1	Rue Lafayette, 55
Place de la Gare, 132	Rue des Bouchers.
Grande-Rue, 38.	A BERCK-SUR-MER
Rue du Fort, 86	Rue epic, modèle, pl. de l'Eglise
Rue de Hetaune, 31.	A PARIS
Rue de Naples, 88	Rue Vivienne, 26

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87903

TOURCOING

Réunion extraordinaire du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'assemblera en séance extraordinaire le vendredi 13 courant, à 8 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville, grande salle des mariages, pour délibérer sur les affaires urgentes portées à l'ordre du jour ci-après : Conditionnement. Substitution de Mme veuve Trente-seaux-Toulemonde à son mari, pour la fourniture des papiers — Réception de la fourniture et de la pose du matériel d'épuration des eaux (Marche Gaillet). — Demande de subvention pour l'organisation d'une cavalcade, le lundi de Pâques, au profit du Bureau de Bienfaisance. (Œuvre du prêt de linge) — Monument Pasteur, renseignements divers. Décisions à prendre. — Honoraires du conseil de la ville, afférés à des exercices clos. — Service des eaux ; Compte de 1895. — Marché pour déchargement de charbons ; cahiers de charges pour adjudications diverses (transport de charbons à l'usine de la Viscourt ; fourniture des fontes, des tuyaux en cuivre, des cordes pour joints, pour terrassements à Roubaix et à Tourcoing le tout pour les années de 1896, 1897 et 1898.) Cahier de charges pour adjudication des fontes nécessaires à l'établissement de syphons au chemin n° 3 de Roncq.

Octroi. Déplacement du bureau de Menin. Projet de prise à bail d'une maison à ce destinée. Résiliation du bail actuel, prise en location de portion de maison sise en face du bureau actuel pour y transférer le bureau de la barrière de Courtrai. — Tramways. Vœu émis pour établissement d'une nouvelle ligne desservant la rue de Gand. Communication. — Dénombrement de la population. Marché pour fourniture d'imprimés. — Construction d'un tronçon d'aqueduc au chemin vicinal n. 48 (Malcense). — Chemin d'intérêt commun n° 91. Modification des contingents. — Société colombophile « Union et Progrès. » Demande de subvention pour organisation du grand concours national et régional

Vente de branchages provenant de l'élagage des arbres de la ville. — Construction d'une rampe pour l'école Sévigné. — Proposition de divers propriétaires pour élargissement, avec abandon du terrain nécessaire, d'une partie du chemin du Halot et d'un sentier allant de ce chemin à la rue du Bloeuf. — Demande d'admission au repavage des voies publiques d'une rue allant du chemin des Carliers au Boulevard. — Réceptions de travaux et fournitures. — Crédits supplémentaires. — Cessions de terrains à la voie publique. — Sociétés de famille.

Rapports de commissions. — Finances : Demande de bourse pour un sourd-muet (M. Lauridan, rapporteur) ; question relative aux commissaires de police d'arrondissement ; articles de recettes à porter en son budget (M. Thery, rapporteur) ; médailles pour sauveteurs, pompiers (même rapporteur) ; demande d'acquisition d'un terrain rue Wattine (id., id.) ; demande de subvention pour la société des Gaules ; demande d'un drapeau par la société de secours mutuels « La Prévoyance » ; comptes et budgets des fabriques d'églises. — Finances et beaux-arts : Demande d'augmentation de subvention pour l'« Orphéon des Travailleurs ». — Finances et militaire : Vœu de M. Dron pour rattacher à Tourcoing les corps des militaires décédés. — Voirie : Ébauage du Blanc-Seau nouveau marché ; projet d'amélioration de la chaussée de la route départementale n° 22 avec participation des communes traversées (M. Mathieu, rapporteur). — Travaux et instruction publique : Construction d'une nouvelle classe et d'un preau à l'école des garçons du Blanc-Seau.

Réunion de Commission. — La Commission mixte des Eaux s'est réunie lundi à 3 heures à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Hassebroucq. Étaient présents pour Roubaix : M. Henri Carrette, maire et M. Deverny, chef de bureau, et pour Tourcoing : MM. le Maire, Masure S.-J. Honoré Cousin et Thery Bassoin. On a discuté plusieurs questions des cahiers des charges relatifs à diverses fournitures à faire aux usines élévatoires de Bousbecques et de la Viscourt.

Une réunion des négociants en blousses. — Nous rappelons qu'aujourd'hui mardi 12 courant, à quatre heures précises, au Café moderne (salle du 1er étage), une importante réunion des négociants en blousses de Tourcoing et de Roubaix en vue de la rédaction d'une pétition au Syndicat des Peigneurs et de la formation d'une Chambre syndicale.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Choffat, ancien receveur des douanes au bureau du Pont de Neuville, admis au mois de novembre dernier à faire valoir ses droits à la retraite. M. Choffat s'était retiré chez son fils, à Vieux-Condé.

Un vol audacieux. — Dimanche, vers 8 heures 1/2 du soir, on emmenait à la police un individu qu'on avait vu se sauver d'une maison de la rue St-Joseph et qu'on n'était parvenu à arrêter qu'après une longue poursuite. Pour donner le change l'homme, en courant à toutes jambes, criait plus fort que ceux qui lui donnaient la chasse : « Au voleur ! au voleur ! arrêtez-le ! » Une jeune fille, Celina Lecomte, avait remarqué qu'à un certain moment, sur le point d'être pris, il avait tiré de sa poche un objet qu'il avait jeté au loin. On alla voir à cet endroit et on y trouva un passe-partout qui adapté parfaitement sur la serrure de la maison, où il s'était introduit.

Le quidam ne cessait de protester de son innocence !

C'est pendant une courte absence de M. Vanlaer et de sa fille, demeurant rue Saint-Joseph, n° 46, que le voleur s'était introduit chez lui. Une voisine ayant vu de la lumière à l'étage, donna l'alarme. La jeune Celina Lecomte, âgée de 12 ans, qui s'était bravement placée devant la porte, pour empêcher le malfaiteur de s'échapper, fut renversée d'un coup de poing; mais cela ne la découragea pas; et c'est en grande partie grâce à elle que M. Pierre Vandermerre, demeurant rue Neuve-de-Roubaix, a pu maintenir le fuyard, rue des Piats, près de la gendarmerie.

Une somme de 100 fr. — 80 fr. en or et 20 fr. en argent a été volée chez M. Vanlaer. On n'a trouvé sur le voleur qu'une médaille de la Vierge; et le lundi matin une boîte avec des quatre pièces de 5 fr. a été ramassée à peu près à l'endroit où avait été jeté le passe partout.

L'un des voleurs se nomme Paul Dooye, âgé de 31 ans, né à Ixelles, demeurant à Roubaix rue de l'Epeule. Il s'est refusé de donner d'autres renseignements.

Menus faits de police — Les gardes du Blanc-Seau en patrouille, l'avant dernière nuit vers une heure et demi du matin ont dressé procès-verbal rue de Mouveaux, à trois jeunes gens, pour tapage nocturne.

Roncq. — *Adjudications.* — Lundi après-midi ont eu lieu à la mairie de Roncq, deux adjudications pour travaux de pavage ou d'empierrement. Les adjudications avaient lieu sous soumissions cachetées. Les opérations étaient présidées par M. Désiré Laurent, industriel, maire de Roncq assisté de MM. G. Lepoutre adjoint ; H. Belannoy, conseiller municipal et Rabier, receveur municipal.

Voici le détail des travaux à exécuter pour le lot 1 : Chemin rural n° 2, à la carrière de Mme Deflandre, chaussée en empierrement et la construction d'une chaussée pavée au chemin rural n° 6, sentier de Tourcoing. M. Narcisse Pluquet, entrepreneur à Wasquehal, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 10 0/0.

Le deuxième lot consistait en l'établissement d'un trottoir et de bordures en pavés neufs, rue de Lille, du bureau de la poste à la gare et la construction de trottoirs et bordures aux contours des deux églises de Roncq. Pour ce lot, M. Léon Honoré, de Roubaix, adjudicataire, a offert un rabais de 14 0/0.

— *Une soirée à la société des anciens militaires.* — Dimanche soir a eu lieu dans une salle de l'estaminet du Cygne, une soirée organisée par la société des anciens militaires, qui a obtenu un véritable succès d'affluence.

Après l'exécution de la *Marseillaise* et de l'hymne russe par une fanfare improvisée, plusieurs membres de la société se sont livrés à des assauts d'armes, qui ont été vivement applaudis par les nombreux spectateurs.

Puis M. Evillot, instituteur à Croix, a donné une conférence très goûtée sur Madagascar. Il est entré dans des détails très précis aux points de vue de la géographie, de l'ethnographie et de l'histoire de la grande île africaine. Il a illustré sa conférence d'une série de jolies projections qui ont vivement intéressé l'auditoire.

M. Dumouliu, président de la Société des Anciens militaires, s'est fait l'interprète de toute l'assistance pour remercier le conférencier à qui il a offert un magnifique bouquet.

— *Le travail des étrangers en France.* — Lundi matin, M. Delattre, commissaire de police, a dressé un double procès-verbal contre deux ouvriers étrangers : Augustin Vanmaële, d'Ieseghem, et Isidore Sanders, de Thielt ; ces deux tisserands n'étaient pas pourvus du certificat d'immatriculation obligatoire pour les étrangers.

Le patron qui les employait sera également poursuivi.

Linselles. — *Un chien enragé.* — Un cultivateur du hameau du Blaton, M. Lefebvre, a fait abattre son chien qui présentait les caractères de la rage. Deux autres chiens animaux qui avaient été mordus par le précédent ont été également abattus dimanche matin.

— *Une conférence sur Madagascar.* — Dimanche, à 6 heures 1/2 du soir, a eu lieu à l'école des garçons une conférence très instructive sur la grande île de Madagascar. Un public nombreux et choisi remplissait la grande salle de l'école et les applaudissements n'ont pas manqué au conférencier, M. Georgé, instituteur à Lille.

L'orateur a traité completement la question à tous les points de vue. Son succès a été bien mérité.

Une nouvelle conférence sur un autre sujet aura lieu à une date prochaine.

Avis. — Les bureaux de renseignements et annonces du *Journal de Roubaix* sont fermés les dimanches et jours fériés.

Incendie d'une grande ferme

A NEUVILLE-EN-FERRAIN

On croit à la malveillance
Emouvants détails

La ferme de M. Auguste Phalempin-Roussel, de l'importance de trois chevaux, est située sur la gauche du pavé partant du nouveau bureau de douanes de Risquons-Tout et aboutissant au chemin du Drouckart, au Durmont ; on a accès à la ferme par une voie charretière bien entretenue, d'une longueur de 400 mètres à peine. La frontière n'est qu'à une faible distance.

L'aspect des lieux

On ne pourrait, sans l'avoir vu, se faire une idée exacte du lamentable tableau que présentent les ruines, ou plutôt le monceau de décombres de cette ferme, l'une des plus considérables du hameau « Le Berquier, » où l'on ne rencontre guère que des exploitations agricoles : on voit là les trois chevaux dans leurs boxes : ce n'est plus que des masses informes, la défaitation des gaz a été telle que la peau a éclaté; les entrailles ont jaillies au dehors et ont été à moitié carbonisées; il en est de même des douze vaches laitière, d'une grande valeur qui ont également péri asphyxiées dans leur étable. On pourrait croire qu'aucune d'elles n'a bougé; elles sont là alignées et ont encore aux cornes ou au cou leurs liens ou chaînes d'attache. Cependant comme on le verra ci-dessous, tous les animaux ont eu la plus terrible agonie.

Un trait d'amour maternel

C'est certainement une truie — une mère — qui a fourni le plus touchant épisode de ce terrible désastre; on avait pu ouvrir la porte de l'étable, où elle était enfermée avec ses petits marcassins; on l'avait vue sortir et, pendant quelque temps, on l'entendit pousser des cris de détresse qui donnèrent le frisson aux nombreux témoins de cette scène navrante. Le jour venu, on la trouva carbonisée, en travers du seuil de l'étable, tenant dans ses pattes crispées l'un de ses petits !

Les animaux

On n'a pu sauver que trois vaches laitières sur 15 : encore, l'une d'elles est à moitié grillée et il faudra l'abattre. On a aussi réussi à faire sortir quelques génisses et veaux, qu'on voyait encore errer dans une pâture voisine.

Pendant quelques minutes on a entendu les hennissements des chevaux et les beuglements d'épouvante des bêtes à cornes. Mais le silence, un silence de mort, se fit bientôt!

Toutes les volailles, et il y en avait en grand nombre, ont péri sans exception.

La ferme

La ferme entourée d'une spacieuse pâture, était de construction ancienne et couverte presque entièrement en chaume : les bâtiments formaient un carré : au fond, la maison d'habitation et dépendances; à l'opposé, l'étable aux vaches; à droite, les écuries; à gauche, la porcherie, le poulailler, les remises, etc.

En dehors de la cour, mais à une très petite distance, et se touchant presque, il existait trois petits bâtiments : d'abord un hangar, de construction récente et couvert en dur, qui a été complètement détruit, il n'en reste absolument rien debout, les murs se sont écroulés et les briques ont été projetées au loin.

Un autre hangar très ancien, attenant presque au précédent et couvert en chaume, est resté intact, à la grande surprise de tout le monde, ainsi que l'autre bâtiment, un tourni, qui n'auraient dû non plus être épargnés, puisqu'ils se trouvaient également sous le vent, comme le premier hangar.

Le sinistre

M. Phalempin-Roussel était rentré chez lui vers minuit et s'était couché peu après : il était plongé dans son premier sommeil, quand vers 1 heure 1/2, il fut éveillé en sursaut, par les cris d'épouvante de son fils, âgé de 17 ans qui, ayant entendu des crépitements, en avait vite découvert la cause « Au feu ! c'est le feu ! sérez-vous ! vite, sauvons-nous ! » Le père, la mère et leur fils, sans pouvoir prendre aucun vêtement, coururent à la porte qui donne sur la cour : mais impossible de sortir par là: une partie de la toiture, était déjà tombée, et toute la façade de la maison était en flammes ! La famille retourna sur ses pas ; on put ouvrir une fenêtre qui donne sur la pâture, et tous trois se sauvèrent par là. Une demi-minute plus tard, on aurait eu trois horribles morts à déplorer !

Le feu paraît d'abord avoir commencé près du pignon de la maison d'habitation, opposé à la route, mais en moins d'une demi minute on a vu les flammes s'élever de cinq ou six endroits différents; et même un hangar séparé du reste du bâtiment, dont nous parlons plus haut.

Les ruines

Ce n'est qu'un amas de briques, de plâtras, de pièces de bois plus ou moins carbonisées, de débris de toutes sortes : pas un seul mur n'est resté entièrement debout ; rien n'a pu être sauvé du mobilier, à l'exception de quelques bidons à lait qui ont été jetés, on ne sait par qui, dans la voiture; d'un grand chariot tout neuf qui se trouvait remisé dans le grand hangar dont il est parlé plus haut, il ne reste que les quatres joutes en fer. Un grand tas de fourrages continuent à brûler à l'endroit où était la grange.

Le besoin d'un service d'ordre

Une foule de curieux qui se renouvelait sans cesse, venaient contempler ce triste spectacle ; on pouvait voir certains individus fouiller partout, sous les décombres. Et pour tout service d'ordre il n'y avait qu'un domestique, à qui on avait donné la consigne de se tenir à l'endroit de la salle à manger, où se trouvaient les garde-robes et autres meubles renfermant les vêtements, les bijoux, l'argent, les valeurs et papiers. Tout le monde se montrait surpris que les gardes de la commune au moins ne fussent pas présents.

La malveillance

Il n'y a aucun doute à cet égard : c'est bien l'œuvre de la malveillance, d'une basse vengeance; et il ne subsiste plus aucun doute dans l'esprit de qui que ce soit quand nous aurons rappelé les ressentiments qu'a occasionnés l'année dernière, la suppression d'un sentier traversant les terres de M. A. Phalempin et qui raccourcissait quelque peu le chemin pour se rendre à Risquons-Tout (Belgique).

Ce sentier n'était pas porté au cadastre, et les tribunaux avaient donné gain de cause à M. Phalempin. Il y eut dans le hameau et dans une grande partie de la commune comme une véritable révolte ; on allait jusqu'à faire un long détour pour passer par ce sentier, afin de se faire prendre par le garde. Nous avons parlé en ce temps-là de diverses condamnations en simple police pour passage sur un terrain ensemencé ».

Au mois de septembre, vers 10 heures du soir, des coups de feu étaient tirés sur la maison d'un habitant de Berquier, et deux balles faisaient voler en éclats la vitre de l'imposte. Or, le maître de la maison ne s'était pas caché pour donner raison à M. Phalempin!

Un peu plus tard, de grosses meules de paille et d'avoine appartenant à M. Phalempin et situées à petite distance de la ferme, sur l'emplacement de l'ancien sentier étaient détruites par un incendie.

Les menaces

M. Phalempin avait été souvent menacé par lettres anonymes; pendant quelque temps, on avait fait bonne garde autour de la ferme, mais on avait fini par se rassurer.

Il y a quelques jours une nouvelle lettre parvenait encore au fermier et il était dit que le vengeance ne se ferait plus longtemps attendre. Cette fois on n'a que trop tenu parole.

Les secours

Le ferme est éloignée du centre de la commune, de deux kilomètres au moins. Nous avons dit que l'incendie a éclaté vers 1 h. 1/2 ; mais ce n'est que beaucoup plus tard que les pompiers ont été prévenus ; il n'était pas moins de 4 heures 1/2 quand on a sonné le tocsin, et quand la pompe est arrivée, il y a longtemps que le feu avait accompli son œuvre !

Les pertes

Il n'y avait encore aucune évaluation de faite lundi, à 2 heures; mais les pertes, pour les bâtiments et l'avoinement, s'élèveraient à un chiffre considérable. Il y a assurance.

LILLE

Nominations judiciaires. — Sont nommés : Président à Dunkerque, M. Pellerlean, procureur au même siège; Procureur à Dunkerque, M. Masslet du Biest, substitut à Lille; Juge à Rocroi, M. Marion, juge suppléant à Boulogne-sur-Mer; Juge à Cambrai, M. Maroniez, juge à Avesnes; Juge à Avesnes, M. Hugnet, juge suppléant au même siège; Substitut à Lille, M. Le Huéron Kisel, procureur à Bourganeuf; Juge suppléant à Boulogne-sur-mer, M. Erard, avocat; Juge chargé de l'instruction à Avesnes, M. Devey, juge.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 9 mars.* — VOL ET COMPLICITÉ. — Mme veuve Lefebvre, cabaretière au boulevard de Colmar, à Roubaix, avait constaté la disparition de son buffet, d'une somme de quinze francs : elle avait porté immédiatement ses soupçons sur un enfant d'une dizaine d'années, M. Destriez, qui fréquentait la maison : ce dernier fut interrogé et il avoua sans difficulté le larcin; il ajouta même qu'il avait agi à l'instigation de Mme Lenard, femme Solonne, qui vivait avec son père, et c'est à celle-ci qu'il avait remis l'argent. Il expliqua aussi que divers effets d'habillement avaient, de la même manière, été dérobés à la veuve Lefebvre et avaient été ensuite revendus à un fripier.

Les deux inculpés ont donc été arrêtés et ont comparu devant le tribunal qui condamne Marie Lenard à six mois de prison et qui acquitte Destriez comme ayant agi sans discernement : l'enfant est remis à ses parents.

TOUJOURS LA FRAUDE. — Victor Nuytens, 17 ans, bâcleur à Roubaix, Jean Leconte, 14 ans et Henri Vandebrouck, 15 ans, aussi bâcleurs, ont été arrêtés au Touquet.

Le premier encourt une peine de trois mois avec application de la loi Bérenger, les deux autres sont remis à leurs parents. Il leur est infligé néanmoins à chacun une peine de 500 francs d'amende. Gustave Taffereau, 15 ans, bâcleur, Jean Beleu, 15 ans, rattacheur à Roubaix, sont remis aussi à leurs parents. Même décision à l'égard de Alexandre Carbon, bâcleur à Roubaix.

LE COUP DU TONNEAU. — Le 4 mars, les époux Nivellaert demeurant au fort Frasez, à Roubaix ne furent pas peu étonnés d'entendre du bruit à leur porte. C'était un certain Henri Tollenaer, 35 ans, employé à l'abattoir, à Tourcoing, qui s'était mis dans l'idée de pénétrer malgré tout dans la maison. Il n'avait rien trouvé de mieux pour enfoncer la porte que de jeter violemment un tonneau servant de bac à ordure : naturellement le panneau de la porte sauta et il s'introduisit par la brèche. Une fois dans la place il s'attaqua aux rideaux, aux vêtements qui étaient accrochés et les mit en pièces, puis il se retira.

Ceci ne fut pas du goût du maître de céans qui porta plainte et Tollenaert fut attrait en correctionnelle : il est condamné à une peine de 8 jours.

UNE INJURIEUSE INEXPLIQUÉE. — L'agent Flamencourt était rue de Tourcoing, à Roubaix, dans la soirée du 5 mars, quand vinrent à passer deux individus dont l'un, Auguste Devriès, 25 ans, tisserand, se mit à proférer des injures à l'adresse du représentant de l'autorité. Celui-ci voulut emmener au violon l'insulteur qui riposta par deux coups de poing, mais fut néanmoins logé au poste. A raison de ses antécédents, Devriès bénéficie du sursis pour la peine de quarante-huit heures qui lui est infligée.

Concerts et Spectacles

A l'Hippodrome-Théâtre. — *Le « Pradas » comédie en 3 actes de MM. Hennequin, Bilhaud et Barré.* — Les spectateurs — ils n'étaient pas très nombreux — qui ont assisté à la représentation donnée par la tournée Albert Chartier, lundi soir, à l'Hippodrome-Théâtre, ont ri largement, d'abord avec *l'Enquête*, une comédie en un acte de M. Hennequin et ensuite et surtout avec le *Paradis*.

Les situations risquées, — de même que les mots, — sont sauvées par le grotesque de cette farce de MM. Hennequin, Bilhaud et Barré.

Les interprètes ont donné, à chacun de leur rôle, un relief qui ne manquait pas d'originalité. M. Daubry, surtout dans le rôle du baron décavé ; M. Nérat dans celui du bon bourgeois qui veut à tout prix connaître une... histoire et M. Bacaille dans celui du *Fetard* comme dit Grésition.

Roubaix — *Concert par l'Association amicale des Anciens élèves de M. Aristide Baldiserbe.* — La salle des fêtes du café Paudrey était trop exiguë, hier soir, pour contenir le nombreux public qui s'y trouvait. Le programme était irréprochablement composé. L'orchestre symphonique a exécuté de magistrale façon, plusieurs morceaux, qui ont été fort appréciés.

M. Capelle, flûtiste, soliste au 127e régiment à Valenciennes, a joué une variation en musicien consommé, il a été très applaudi, c'était justice. Non moins de succès pour M. Thyrant, et M. Ledewyck, basse, qui se sont fait justement acclamer. La section du *Club des Frangins* de Croix a également droit à des éloges pour la façon dont elle a joué, *l'Oiva et la Sentinelle*; une pantomime et le ballet des clowns. M. G. Bargibant est toujours l'excellent chanteur qu'on a vu à Lille ensemble, il a su communiquer une fraîcheur gaîeté à son auditoire qui, en retour lui a adressé les plus chaleureux bravos. Une comédie, *Le Docteur Oscar*, interprétée par la section dramatique, a recueilli les suffrages de la salle entière.

Plusieurs bouquets ont été offerts à la section des *Frangins de Croix* et à la Section dramatique. Une quête a été faite, au cours de la soirée, en faveur des pauvres de l'école. C'est M. Arthur Nys qui tenait le piano; il s'en est acquitté avec son talent hrbituel.

— Le *Club Fin de Siècle* a offert, hier, dans la salle des fêtes de la rue de la Vigne, un concert à ses membres honoraires. Les nombreux du programme ont été suivis à la satisfaction générale. MM. J. Collin, Louis Vivier, Coormann et Dachet ont droit à des félicitations, ainsi que Pepino et les frères Antonis. Un bal animé a clôturé ce concert.

— Samedi prochain, 14 mars, aura lieu chez M. Lepage, Grand'Rue, une soirée de gala avec le concours de MM. de Brit, Lepage, et d'autres artistes distingués.

Tourcoing. — *Une séance de l'Union Dramatique.* — Le lundi 23 mars l'*Union Dramatique* donnera une représentation extraordinaire, en dehors de l'abonnement, du drame d'Erckmann-Châtrian *Les Rantzau*. Nul doute que cette représentation n'attire beaucoup de monde à la salle des fêtes de la place Leverrier.

Marcq-en-Barœul. — La Société chorale l'*Alliance*, nouvellement fondée, a donné un concert à son local Cafe du Risban. Deux chœurs bien exécutés sous la direction de M. Vandrisse, ont soulevé les applaudissements de la nombreuse assistance.

Un duo de clarinette, par MM. Houvenaghel frères, a été très goûté et très applaudi.

Plusieurs romances et chansonnettes choisies ont suivi une pièce, *La Revue*, a terminé la fête. Une quête, qui a rapporté 40 francs, a été faite au profit des pauvres de la commune.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

A propos du manque d'éclairage des chantiers de la rue de la Gare

Roubaix, le 9 mars 1896.

Monsieur le Rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*,

Le correspondant qui vous a adressé samedi une lettre signée : Un Roubaisien qui aime les mêmes droits et la même justice pour tous, assure que la police a pour la Compagnie des tramways, des condescendances particulières, et il cite à l'appui de ses dires, le manque d'éclairage des chantiers de la rue de la Gare. Cet éclairage n'incombe pas à la Compagnie des tramways, mais à l'entrepreneur soussigné.

Ceci dit, votre correspondant peut être assuré que je ne jouis d'aucune immunité et que la police ne se ferait pas faute de me dresser procès-verbal si elle me trouvait en défaut. Mais, mieux renseigné que votre correspondant, elle sait combien il est difficile d'éclairer utilement des chantiers avec de simples lanternes, que des gens mal intentionnés enlèvent ou éteignent croyant faire une bonne farce !...

Je puis prouver à votre correspondant que depuis le commencement des travaux de la Compagnie nouvelle des Tramways, j'ai déjà remplacé plus de 400 lanternes disparues ou brisées la nuit. Ainsi, pour le cas qui nous occupe, deux lanternes ont été volées dans la nuit de samedi à dimanche et trois la nuit dernière.

Je puis affirmer qu'à chaque extrémité de chantier et à chaque croisement de rue, des lanternes sont posées tout les soirs. Je me suis assuré que cela avait été fait particulièrement vendredi, jour indiqué par votre correspondant comme ayant été signalé par un accident et je le prierai en même temps de se rappeler la tempête épouvantable de cette nuit là, je ne crois pas qu'il soit possible de faire mieux qu'elle.

J'espère que vous voudrez bien publier cette lettre dans votre journal, en réponse à celle parue ce jour et je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

A. CARETTE-DUBUCQ.
Entrepreneur de travaux publics, rue d'Italie, 87.

NOUVELLES MILITAIRES

Armée territoriale. — *Infanterie.* — Sont nommés au grade de capitaine :

1er régiment (service spécial du territoire). M. Mantel, ex-capitaine d'infanterie territoriale. — 4e régiment (service spécial du territoire). M. Canet, capitaine-major de l'armée territoriale, démissionnaire. — 5e régiment (service spécial du territoire). M. Verdez, capitaine d'infanterie en retraite.

Sont nommés au grade de sous-lieutenant :

4e régiment. M. Hoé, adjudant d'infanterie en retraite. — 5e régiment. M. Ravard, adjudant d'infanterie de marine en retraite.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du dimanche 8 mars.* — Antoinette Norga, rue de Tournai. — Louis Ghys, Quai de Brest (bateau Amie de Dieu). — Zélia Tacquenire, rue de Naples 80, cours Gyselynck 3. — Berthe Carrette, rue de Rome 108. — Samuel Legrand, rue de Valenciennes, cour Gerard 4. — Joseph Bernard, rue des Longues-Haies, 181. — Léon Bondeyne, Place du Trichon, cours Tiers 2.

Déclarations de naissances du lundi 9 mars. — Apollinaire Monnet, rue de Lille, cour Degand, 18. — César Desnoulet, Hôtel-Dieu. — Ludina Hemmiol, rue des Fondeurs, cité Saint-Maurice, 6. — Léon Debacker, rue de la Guinguette, cour Mulnez, 41. — Céleste Mathon, chemin de la Mokellerie, 42. — Angèle Hourant, rue de la Guinguette, 109, cour Ivo, 2. — Marcel Ghesquiere, rue de l'Union.

Publications de mariages — Jean Richard, 30 ans, mécanicien, rue de Ma Campagne, cour Pouthier, 5, et Felicie Renard, 25 ans, ourdisseuse, rue de Bouvines, 33. — Joseph Vandeeyckere, 25 ans, journalier, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor, 27, et Blondine Smoulders, 21 ans, journalière, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosoor, 27. — Emile Bonlinck, 23 ans, rue des Vélocipèdes, 30, et Angelique Rockstuhl, 20 ans, repiqueuse, rue Watt, cour Six, 46. — Jean-Baptiste Jonghneyer, 23 ans, tisserand, Tourcoing; et Marie Descamps, 22 ans, soigneuse, rue du Bois, cour Desrumeaux, 13. — Henri Algoet, 21 ans, peigneur, rue de l'Ommelet, 35, et Philomène Huyghe, 19 ans, soigneuse, rue Plutarque, cour Couteaux, 9 bis. — Henri Swynghedauw, 27 ans, domestique, Grande-Rue, 26, et Gabrielle Maerten, 26 ans, journalière, rue Isabeau, 8.

Emile Pollet, 26 ans, sans profession à Halluin, et Mathilde Mullier, 21 ans, sans profession, rue du Curoir, 10 — Albert Dubrulle, 25 ans, instituteur, à Roubaix, et Irma Rusquant, sans profession, à Etaimpuis. — Henri Hoornaert, 21 ans, journalier, à Menin, et Louise Schrevel, 24 ans, lingère, à Roubaix. — Guillaume Vanderpaelt; 19 ans, tisserand, rue des Récollets, 32, et Emma Gouwy, 19 ans, ménagère, rue des Récollets, 32. — César Merck, 32 ans, contre-maître de menuiserie, rue de Denain, 8, et Zoé Vandenhautte, 23 ans, devideuse, rue des Jarennes, 87.

Léopold Ghouy, 26 ans, mécanicien à Croix et Hélène Schrammé, 24 ans, soigneuse à Roubaix. — Oscar Maton, 21 ans, liseur, rue d'Isly, 38 et Maria Spiers, 24 ans, repasseuse, rue d'Isly, 37. — Charles Gilot, 23 ans, tisserand, rue Saint-Laurent, 9 et Célie Delroy, 19 ans, piquireuse, rue Saint-Laurent, 12. — Edmond Wissocq, 22 ans, rentreur, rue de Mocroy, 39 et Zélia Vandpoetal, 22 ans, ourdisseuse, rue Decrême, 173. — Théophile Vanlerberghe, 26 ans, garçon brasseur, rue de Beaumont, maisons Delporte, 4 et Victorine Cottens, 25 ans, ménagère, rue de Beaumont, maisons Delporte, 4. — Joseph Decock, 23 ans, tourneur en fer à Roubaix et Clémence Tiberghien, 30 ans, visiteuse à Croix.

Mariages. — Camille Loosveld, 23 ans, terrassier, rue de Flandre, 50 et Marie Desmoulière, 25 ans, ménagère, rue de Flandre, 50. — Auguste Nolle, 24 ans, fileur, rue du Tilleul, 364 et Mélanie Herteler, 21 ans, devideuse, rue de Condé, 40.

Déclarations de décès. — César Hallez, 1 an, rue de la Balance, 49. — Eugène Joye, 2 ans, rue de Béthune, 2. — Germaine Henneuse, 10 mois, rue St-Quentin, 35. — Yvonne Rouveinsky, 4 mois, rue Montgolfier, 7. — Raymonde Rosseeuw, 2 ans, rue Voltaire, cour Dufay, 2. — Charles Meskart, 77 ans, rue Lacroix, cour Delannoy. — Charlotte Casier, 69 ans, boulevard Gambetta, 102. — Juliette Jorion, 5 mois, rue du Fontenoy, cour Flipo, 15. — Clément Speybrouck, 1 mois, rue du Collège, 148. — Théophile Vandoype, 54 ans, Hôtel-Dieu. — Henri Radez, 57 ans, Hôtel-Dieu.

Déclarations de décès du 9 mars. — Catherine Lavalée, 75 ans, ménagère, rue de Beaucourt, 27. — Fernand Pignel, 6 mois, rue d'Arcole, 20. — François Dorpe, 3 jours, rue de la Barbe d'Or, 4. — Auguste Dhaene, 7 mois, rue de Condé, cour Vroman, 36. — Laure Saffre, 1 an, rue Gayart, 21. — Henriette Lecherf, 67 ans, sans profession, rue Saint-Antoine, aux Carmélites. — Charles Lalouette, 62 ans, négociant, rue du Grand Chemin, 3. — Philomène Carrez, 3 ans, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor. — Irma Lemaert, 1 an, rue d'Idon, 1. — Pierre Derulle, 79 ans, sans profession, rue de la Redoute, 113. — Arthur Patard, 1 an, rue Pierre-de-Roubaix, 157. — Léonie Tétlier, 8 mois, rue de Maubeuge, cour Lordant, 22. — Adèle Dewitte, 3 ans, rue Jouffroy, 6.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 8 mars.* — Jules Dumortier, rue de la Croix-Blanche. — Edouard Coraelis, rue Cauvier. — Marie Vilbaut, chemin du Pont de Pont de Neuville. — Achille Montagne, à la Maternité. — Berthe Vieghe, Pont de Neuville. — Charles Dubois, rue Messian. — Céline Dupire, chemin des Carliers. — Léonie Allewereldt, rue du Luxembourg. — Jean Dercry, rue du Nor. — Marie Castel, rue de la Marlière. — Marie Demeire, rue des Piars. — Joseph Robesaille, rue Nationale. — *Déclarations de décès.* — Poulier Dubois, 20 jours, rue de Renaix, 92. — Charles Verbrugge, 55 ans, trieur, pont de Neuville. — Charles Deflandre, 45 ans, bonnetier, rue Neuve 45. — Julienne Desoubry, 26 ans, couturière, rue des Archers. — Clara Scalbert, 2 ans, rue de Menin 50. — Marie Vanderheeren, 51 ans, lessiveuse, rue de la Marlière.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LALOUETTE-PARENT, qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Charles-Léon LALOUETTE, époux de Dame Augustine PARENT, décédé à Roubaix, le 8 mars 1896, dans sa 61e année, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 11 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 12 dudit mois, à 10 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand Chemin, 5.

Les amis et connaissances de la famille LECHERF, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Henriette LECHERF, infirmière du Tiers-Ordre de Saint-François, décédée à Roubaix, le 8 mars 1896 dans sa 68e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 11 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mardi 10, à 5 h. 1/2. L'assem